

Réunion du 22 février 2024 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 23

Présidence : M. Dominique ATERO

Présents : MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX.

1 – INDISPONIBILITES

- DARON T les 23, 24, 25 février et les 2, 3 et 4 mars.
- EUZET D les 17 mars et 7 avril.
- PAGNEUX B le 3 mars.
- MERCIER E les 6, 7, 13, 20 avril, les 4, 8, 11 mai, les 23 et 30 juin.
- MERLIN C le 3 mars.
- SAMI M les 23 et 24 mars.
- TENAILLE C du 2 au 4 mars.
- TENAILLE L le 2 mars.

2 – COURRIERS

- De ALLIGNY St Amand demande d'arbitres. Pris note. Nécessaire sera fait.
- De MORNAY L. Certificat de reprise de l'arbitrage. Pris note.

3 – DIVERS

Les cours d'arbitres en activité auront lieu le vendredi 8 mars 2024 à 19 h lieu à définir

Suite à un effectif important d'arbitres, la cda est contrainte de mettre une dizaine d'arbitres en réserve. La cda fait tourner cet effectif.

Le Président
Dominique ATERO

